



« Celui-là seul est heureux et grand qui n'a besoin, ni d'obéir ni de commander, pour être quelque chose. » Goethe

EDITO DE LA MATERNELLE AU LYCÉE ATTRAPONS LE BON VIRUS, CELUI DE LA GRÈVE !

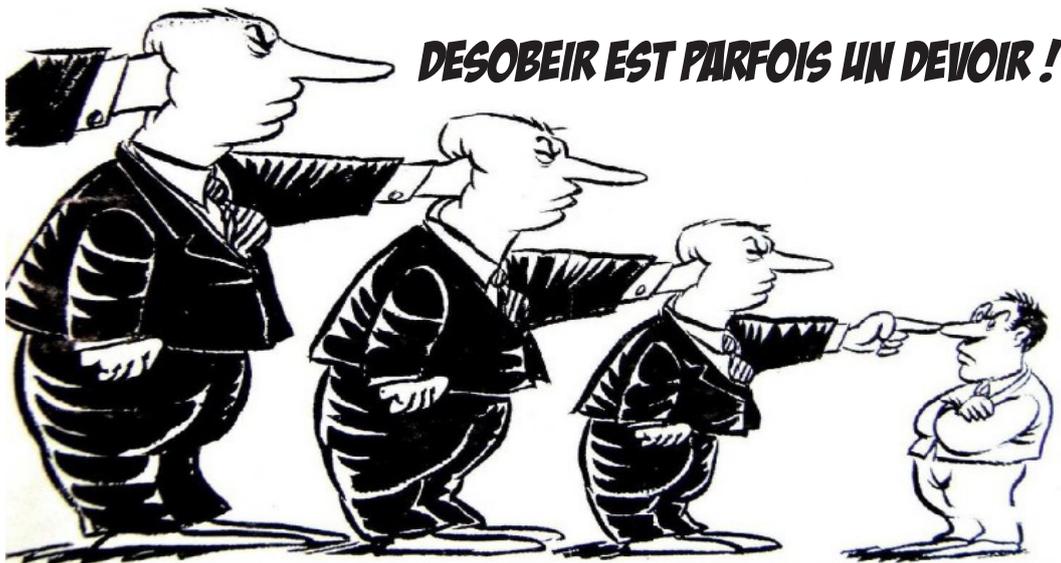
Luc Chatel, nouveau ministre, vieille rengaine ! Sur la forme comme sur le fond, cette rentrée ressemble à s'y méprendre aux précédentes. Un ministre prompt à redire qu'il poursuivra la politique de son prédécesseur ; des syndicats qui nous préparent la sempiternelle journée « ballons »... Bref, une rentrée à désirer la grève !

L'école n'est pas seulement soumise au régime sec, suppression de milliers de postes, ou gérée à flux tendu avec l'emploi de personnels à statuts précaires et bas salaires (profs vacataires, aides éducateurs, emplois de vie

scolaire, médiateurs...) ; l'avalanche des mesures gouvernementales dessine les contours d'une école soumise aux lois du marché : compétition, évaluation, performance, mérite. De l'école caserne à l'école entreprise, une vaste opération privative est en cours.

Défendre une autre école, celle de l'émancipation, de la coopération et de l'entraide, tel doit être notre objectif.

Dégonflons les baudruches et réaffirmons nos désobéissances dans la grève !



SOUTIEN AUX DÉSOBÉISSEURS !

Soutenons **Erwan Redon**, instit désobéisseur, qui passe en conseil de discipline le **jeudi 17 septembre** à 15H à l'Inspection académique de Marseille.
Pétition en ligne : <http://www.soutienErwanRedon.org/>

SOMMAIRE

PAGE 2 : LYCÉE PRO NOUVEAU
PAGE 3 : MÉDIATEURS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE PAGES 4-5 : RÉSISTANCE PÉDAGOGIQUE PAGE 6 : SOLIDARITÉ INTERNATIONALE USTKE



LA CNT
C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être à la base par les syndiqués eux-mêmes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

Le lycée pro nouveau est arrivé !

SITUATION À LA RENTRÉE DANS LES LP

L'année scolaire qui débute constitue un vrai tournant pour les LP. La formation professionnelle change de visage. C'est la dernière année pour les classes de BEP. Ensuite, l'examen disparaît donc aucun droit à l'erreur pour les élèves en 2010. Le doublement sera impossible. **Le risque de sacrifier ceux qui auront échoué à l'examen est donc réel.** Les familles apprécieront ! En outre, les questions persistent sur ce qui est censé le remplacer à l'issue de la 1ère professionnelle : quelle forme mais surtout quelle valeur dans les conventions collectives ? Les réponses sont absentes quand elle ne se contredisent pas. Un jour, les élèves devront s'inscrire individuellement, le lendemain ce sera aux établissements de le faire. La seule certitude : le ministère ne parle que d'une certification, dont on ne connaît pas les modalités d'évaluation ni le contenu, certification qui n'a pas de reconnaissance à l'heure actuelle dans les conventions collectives. **L'objectif est de fragiliser les jeunes travailleurs qui sortent du LP sans le bac.** Le ministère nous laisse seuls face aux questions et aux légitimes inquiétudes des élèves et de leurs familles. Voilà une situation bien délicate pour accueillir les élèves.

BAC PRO EN 3 ANS

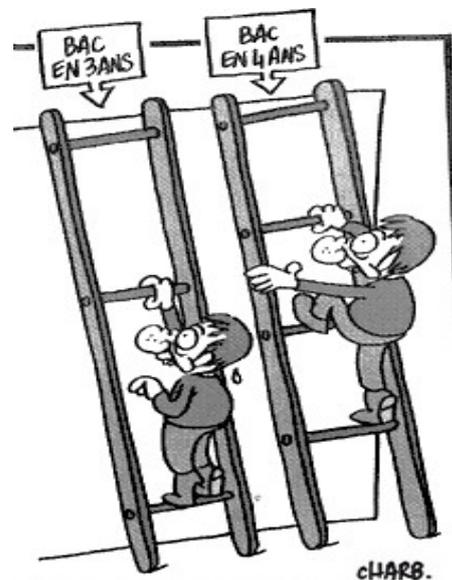
Cette disparition du cursus du BEP est la conséquence de la **contre-réforme des bac pro en 3 ans.** L'expérimentation est finie, on est au stade de la généralisation.

Cette nouvelle forme de bac s'accompagne d'une refonte totale des programmes de bac pro. Or ces nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines ont été peu et mal réfléchis pour leur mise en œuvre avec les élèves.

L'administration s'est même permise l'année dernière de convoquer des collègues pour de pseudos formations qui consistaient à faire le travail à la place du corps d'inspection. Il fallait travailler sur la mise en œuvre de programmes alors même que la majorité des collègues s'était opposée à la disparition des bacs pro en 2 ans. De plus, **les modalités de passage du futur examen ainsi que son contenu ne sont toujours pas clairement définis.** Or il est demandé aux enseignants de préparer leurs cours en fonction de l'évaluation que subiront les élèves. Chercher l'incohérence. Avec le ministère, c'est « faites ce que je dis mais surtout pas ce que je fais ».

**Avec le ministère, c'est
« Faites ce que je dis mais
surtout pas ce que je fais »**

D'ailleurs, les programmes ont été officialisés bien trop tard, mais cela n'a pas dérangé les éditeurs qui ont produit des manuels sans programmes parus au BO ! Seraient-ils mieux informés que les profs qui pourtant eux sont devant les élèves ? Format d'études inadapté à la majorité de nos élèves de seconde et nouveaux programmes mal préparés vont compliquer la tâche des enseignants en ce début d'année. L'expérience nous



a montré que ce format d'un bac en trois ans avec la disparition des BEP était inefficace pour la majorité des élèves entrant en LP. Les classes se vident face à la difficulté et aux projets professionnels des élèves qui évoluent. **On peut donc prédire que d'ajouter des programmes encore brouillons risque d'entraîner des catastrophes.**

MANQUE DE MOYENS

Mais cette évolution entraîne aussi des conséquences budgétaires. En effet qui dit nouveaux programmes dit automatiquement nouveaux manuels scolaires. Il faut donc acheter des manuels pour toutes les classes de seconde bac pro et ce dans toutes les disciplines. C'est là aussi une première car les programmes ne changeaient pas tous en même temps. De plus, certains établissements ont vu se créer des CAP alors qu'ils n'en avaient pas auparavant. Tout cela fait que les besoins pour se doter en manuels scolaires sont inédits. **Mais le budget alloué par la Région à cet effet est bien**

en dessous des besoins. Pour exemple le LP Jean Moulin de Rosny n'a que 15 € par élève pour toutes les matières. La tâche s'annonce donc complexe et certains risquent d'être sacrifiés.

Tout cela crée le contexte d'une rentrée difficile car « préparée » au forceps. Et comme si cela ne suffisait pas, la précarité des

personnels enseignants et non enseignants reste très forte dans les LP. C'est bien le modèle que vise le ministère : **précariser les LP et leur enseignement pour mieux formater les futurs travailleurs.**

Alors face à cette situation, on baisse la tête ?! Non ! Dès la rentrée, la CNT éducation invite les

personnels à se réunir pour pointer les dysfonctionnement et les lacunes de ces contres-réformes.

**IL EST DE NOTRE
RESPONSABILITÉ DE
CONSTRUIRE ENFIN
LE RAPPORT DE FORCE
NÉCESSAIRE
POUR SAUVER LES LP !**

NON AUX MÉDIATEURS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE, BIENVENUE AUX NOUVEAUX COLLÈGUES

De nouveaux collègues nous rejoignent en cette rentrée : les médiateurs de la réussite scolaire. En janvier dernier, le ministère avait pris conscience du problème de l'absentéisme et décidait donc la création de 3000 emplois pour remédier à cette situation. Ces nouveaux personnels sont rattachés au service de vie scolaire au côté des assistants d'éducation et des CAE. Il ne fallait donc pas s'alarmer de la baisse drastique des postes au concours de CPE !

Les missions des médiateurs de la réussite scolaire sont précisément définies dans une fiche de poste fournie par le ministère. Ils doivent repérer et traiter les absences pendant les heures de cours et prévenir les parents de ces dernières. Tiens, cela rappelle le travail des MI-SE, remplacés depuis par les assistants d'éducation et les CAE. Mais les relations avec les parents débordent le travail des « pions » pour venir empiéter sur celui des CPE. En effet, les médiateurs doivent assurer des permanences pour recevoir les parents et ainsi assurer le lien avec eux. Ils devront alors leur expliquer les exigences scolaires et les informer des circulaires et décrets concernant l'absentéisme. Sympa l'ambiance ! Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Les médiateurs pour-

ront aussi développer les contacts avec les parents en dehors de l'établissement, directement dans les familles donc. Or ce travail est habituellement assuré par les assistants sociaux.

« Les relations avec les parents débordent le travail des « pions » pour venir empiéter sur celui des CPE »

Nous voilà donc rassurés. Le ministère a prévu que le travail des pions, des CPE et des assistants sociaux puisse être pris en charge par les médiateurs de la réussite scolaire. Vous craignez une confusion des rôles. Impossible ! Les médiateurs ne recevront aucune formation pour faire ce travail, à l'inverse des professionnels qui ont fait des études spécifiques pour cela.

La qualité du service ne pourra aucunement être comparable. En outre, les médiateurs ne bénéficieront pas des protections des assistants sociaux, en particulier en terme de secret professionnel. Cette invention du ministère risque donc de mettre en péril le travail contre l'absentéisme, mais aussi de mettre en danger des personnels non formés qui devront faire face à des situations de crise.

Face à cette aberration, les règles ne seront pas appliquées dans l'académie de Créteil. Les médiateurs seront recrutés sur les mêmes postes que les assistants d'éducation et les CAE : surveillance, suivi des absences en journée... Ils vont ainsi rallonger la liste des contrats précaires mis en place pour remplacer les maîtres d'internat et les surveillants d'externat dont le statut a été supprimé en 2003. Ces nouveaux collègues sont donc les bienvenus. Ils répondent à de réels besoins dans les Vie Scolaires. Pour autant, nous ne pouvons accepter ce développement de la précarité dans l'éducation. Ah j'oubliais, nos collègues médiateurs sont recrutés pour une période de 6 mois.

Alors préparons dès à présent le rapport de force pour obtenir leur maintien sur poste !



CHARTRE DE LA RÉSISTANCE PÉDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE

-- Pourquoi il est important de signer la Charte --

Les « réformes » gouvernementales, loin d'aller dans le sens d'une école au service de tous les élèves, participent du démantèlement du service public d'éducation. Le 20ème anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, ratifiée par la France en 1990, doit nous inciter à tout mettre en oeuvre pour défendre les valeurs qu'elle porte.

Le réseau des enseignants du primaire en résistance vous propose de signer cette charte :

- Quel que soit l'objet de votre résistance (refus des nouveaux programmes, projet alternatif à l'aide personnalisée, non passation de tout ou partie des évaluations CE1/CM2, non remontée des résultats, non participation aux stages de remise à niveau, refus de renseigner le fichier Base-élèves...);
- Quelles que soient les modalités choisies (boycott, contournement, aménagement...);
- Quel que soit le poste que vous occupez dans l'Education Nationale (enseignant, éducateur, maître spécialisé, psychologue scolaire, conseiller pédagogique, IEN...).

1er degré

Ni héros ni martyrs,

DÉSOBÉIR !

Près de 3000 collègues en France, tout autant en Seine St denis ont refusé, l'an passé, de mettre en place l'aide personnalisée, refusé d'appliquer les nouveaux programmes, refusé de renseigner « base élèves », voire refusé de faire passer les évaluations CE1 et CM2.

Certains ont été sèchement sanctionnés : Alain Réfalo, Bastien Cazals, Isabelle Huchard... Dans le 93, les pressions et les menaces de la hiérarchie n'ont pas manqué aussi. Mais la solidarité, l'entraide financière a permis de faire face. En cette rentrée, les désobéisseurs lancent un appel à poursuivre le mouvement.



Que vous ayez **déjà** affiché votre résistance par une lettre personnelle ou collective à **vos inspecteur l'an dernier**, ou que vous ayez résisté de façon moins visible, nous vous invitons à signer cette charte.

Signer cette charte est un acte de résistance. Plus le nombre de signataires sera important, moins le ministère pourra ignorer la force collective de cette résistance.

Pour cela, rendez-vous sur le site :

www.resistancepedagogique.org.

Dès que votre signature sera confirmée, votre nom apparaîtra dans la liste des signataires, visible sur le site.

Les ministres successifs n'ont de cesse de dire que la grande majorité des enseignants applique les réformes. Tous ensemble, en signant la Charte, apportons la preuve du contraire.

**MONTRONS NOTRE ATTACHEMENT À
UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS.**

DE L'ÉTROITE INTERDÉPENDANCE DU POLITIQUE ET DE L'ÉDUCATION : LES RÉSISTANCES PÉDAGOGIQUES

Comparée à celle des hussards noirs de la Troisième république, notre vigilance s'est émoussée. Nous avons laissé dilapider le fruit des victoires acquises par la lutte, endormis par la société de consommation et la fragmentation orchestrée du politique, du social et du pédagogique.

Notre Fédération Syndicale de l'Éducation se caractérise par la volonté conjointe d'une « révolution sociale, éducative et pédagogique »¹, ce qui n'est pas une formule de style. Ce que feignent d'ignorer nos détracteurs caractérise l'essence même de notre syndicalisme, intégrant la défense du monde du travail dans un projet de transformation de société. Cela leur semble tellement inconcevable qu'ils ne nous reconnaissent comme syndicat qu'à l'aune des succès de nos luttes, les médias nous présentant généralement comme groupuscule politique.

UN CONSTAT :

Au quotidien, nous avons l'impression de vivre dans un monde éloigné de ces préoccupations théoriques. Il n'en est rien, pour plusieurs raisons :

- Nous subissons de plus en plus d'attaques tous azimuts depuis le début de l'actuelle contre-révolution néo-conservatrice, laquelle se caractérise par une offensive idéologique sans précédent, si on la compare avec la société keynésienne des trente « glorieuses ».

- Face à cette situation de lutte de classes exacerbée², les structures ou des modes de pensée basés sur le consensus électoral et la foi démocratique se révèlent largement perdants, comme en témoigne le recul permanent des partis et des syndicats, associé au mépris de l'expression populaire, du conditionnement médiatique aux élections truquées -légalement ou pas- en passant par le contournement, comme on l'a vu pour l'Europe.

- Le monde ayant horreur du vide, tout espace de liberté que nous n'occupons pas est repris par le système.

UNE ANALYSE

Nous arrivons en quelque sorte à une contradiction apparente : jamais nos sociétés (occidentales) n'ont-elles été aussi riches et démocratiques, au sens où nos dirigeants ont réussi à acheter la paix sociale en externalisant la guerre. Et jamais les inégalités n'y ont été si criantes, les ressources autant accaparées par un nombre de plus en plus restreint d'individus, la société du profit de plus en plus immédiat, le gâchis le plus gigantesque, la pollution alarmante et même la santé qui se dégrade...

L'articulation entre le pédagogique et le politique est flagrante quand on analyse à quelques années d'écart les recommandations de l'OCDE en matière de libéralisation des services (y compris non-marchands) et sa scrupuleuse application par les derniers ministres de l'Éducation. Tout y est : de la privatisation des filières rentables (le soutien scolaire, le marché de la restauration, et bientôt la « sécurité » ?)

à la disparition programmée du service public, en passant par la mise au pas des aspects non-marchands sur le modèle de l'entreprise, comme les futurs directeurs des écoles primaires. Nos classes ne sont évidemment pas des sanctuaires isolés de cette réalité, vécue de façon diverse par les élèves. C'est pourquoi, le moindre des réalismes serait de subir le moins possible, d'être acteurs de l'espace que nous occupons et d'organiser des formes de résistance adaptées à ce contexte. Nous sommes parfaitement capables de décrypter les différentes formes du discours dominant (c'est celui que nous sommes censés répandre) pour peu que nous ne tombions pas nous-mêmes dans le panneau !

LE BÂTON : L'ARGUMENT SÉCURITAIRE

Un exemple clair est l'argument sécuritaire, opposé par les supérieurs hiérarchiques, les collègues, voire les parents, qui peuvent ne pas vouloir reconnaître le caractère purement idéologique d'arguments soi-disant pédagogiques : je propose un jour de faire fonctionner une école élémentaire avec une boîte à lettres dans le préau, organisant une levée après la récréation du matin et une distribution du courrier l'après-midi. Formidable travail parfaitement justifié sur le plan des Instructions Officielles, donc inattaquable. L'expérience prit fin quand on m'interdit de « laisser des élèves (les deux facteurs) se balader dans l'école au lieu de travailler »... J'aurais été un débutant sous pression, ou trop formaté par l'IUFM, peut-être aurai-je été dupe, en intériorisant la culpabilité d'une faute professionnelle. Nous devons donc aller jusqu'au bout de ce décryptage, en essayant de comprendre quel est le véritable enjeu, éminemment politique celui-là, qui instrumentalise nos élèves.

LA CAROTTE : LA COQUILLE VIDE

La récupération par le pouvoir de pratiques alternatives est d'autant plus pernicieuse que les collègues débutants en sont les vecteurs inconscients. Ainsi des nombreuses institutions de la Pédagogie Institutionnelle ou des pratiques Freinet. Certaines d'entre elles étant tellement banales (les métiers, le conseil d'élèves) que le collègue non averti risque, sans avoir partagé l'expérience avec un collègue praticien (ce qui ne risque pas d'arriver en IUFM) de s'exposer à l'échec, tout simplement par méconnaissance des enjeux (souvent politiques³) qui virent la création de ces dispositifs, ce qui permet par exemple à tel ou tel inspecteur des plus retards de réduire un Quoi de Neuf en vulgaire moment de langage ou à tel collègue de critiquer le caractère démagogique des lois de la classe.

¹ Sous-titre de l'excellente revue fédérale N'Autre École

² « Il y a une guerre des classes, c'est un fait, mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre, et nous sommes en train

de la gagner » Warren BUFFET, deuxième fortune mondiale.

³ Ainsi Freinet revendiquait l'objectif d'une pédagogie permettant aux futurs prolétaires de changer le monde.

ORGANISONS-NOUS !

C'est pourquoi, nous devons considérer l'isolement pédagogique comme une erreur professionnelle : il nous est indispensable de nous regrouper rapidement (dès la première année) pour témoigner entre pairs de nos pratiques et de construire, sur le plan pédagogique (et par conséquent éducatif et social) les véritables alternatives que j'évoquais plus haut. Nous devons inventer des pratiques sociales éducatives dont la structure, également alternative, ne reproduit pas le modèle de société que nous combattons. Il m'apparaît également hautement politique de ne pas laisser le champ pédagogique aux mains

des idéologues néo-conservateurs de tout poil, à l'instar des récents créationnistes. Parallèlement aux mouvements ciblés, tels les Désobéisseurs, RESF, ou les collectifs de sans-papiers, nos résistances pédagogiques ne pourront se pérenniser que dans la constance de pratiques quotidiennes échangées avec les collègues : en échappant à la confidentialité, ces pratiques constituent à la fois un formidable outil de lutte, renforçant collectivement nos savoir-faire et donc nos libertés, qu'elles soient pédagogiques ou syndicales.

Peter, CNT Montreuil, collectif autogéré TCF.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Kanaky : des syndicalistes de l'USTKE condamnés à de lourdes peines de prison ferme

Le président de l'USTKE, Gérard Jodar, a été condamné à un an de prison ferme, un mandat de dépôt immédiat a été prononcé à l'audience, il a été conduit au camp Est avec quatre autres syndicalistes pour purger de lourdes peines.

Les 21 autres militants jugés ont écopé eux aussi de peines, soit de prison ferme avec aménagement, soit de prison avec sursis.

Les condamnations prononcées aujourd'hui à Nouméa sont scandaleuses. **L'action syndicale et le droit de manifester sont des droits fondamentaux** que seules les dictatures ne reconnaissent pas.

Jamais en métropole un tel jugement n'a été prononcé. Des manifestations avec des affrontements violents entre syndicalistes et forces de l'ordre s'y sont

pourtant déjà déroulées (dockers, pêcheurs, agriculteurs ou salariés qui voient leur entreprise fermée).

Les motifs des condamnations sont injustifiables : « entrave à la circulation d'un aéronef », la manifestation de soutien aux employés de la société Air Calédonie a commencé à l'aube, l'intervention des forces de l'ordre a commencé à 7 heures du



matin le 28 mai, une heure où aucun avion ne décolle de l'aéroport de Magenta, c'est donc les gardes mobiles qui ont provoqué le blocage du trafic. Quant aux « dégradation de biens publics », là aussi c'est

l'intervention violente des forces de l'ordre qui les ont provoqué.

Ces condamnations sont la marque d'une justice coloniale qui veut faire taire l'USTKE, premier syndicat du territoire et qui revendique l'indépendance pour la Kanaky.

C'est une réaction d'écœurement mais aussi de détermination pour que ce genre de décision de justice coloniale cesse dans notre pays. Il n'y a que dans les pays totalitaires que les syndicalistes vont en prison. Et la Nouvelle-Calédonie, pays colonisé, est un pays totalitaire. Je dénonce donc très fermement ce verdict. On a mis en prison des syndicalistes qui ont simplement voulu obtenir des négociations dans une entreprise....»

Louis Kotra Uregei, fondateur de l'USTKE

LE CHAT DU NEUF TROIS

CPPAP : 0212S8095

Directeur de publication : Jimmy Gladiator

Rédaction : educ93@cnt-f.org

Nous contacter : CNT-Éducation 93, 11 rue Génin, 93200 Saint-Denis.

La rédaction, la saisie des textes, la correction, le SR, la mise en page, la conception, le routage et l'administration du *Chat du 93* sont effectués par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.

COUPON D'ABONNEMENT AU CHAT DU 93



- Je veux prendre contact avec la CNT éducation 93
- Je veux m'abonner au *Chat du 93* (5 ou 10 euros en soutien, chèque à l'ordre de la CNT-STE 93)
- Je veux adhérer à la CNT éducation 93

Syndicat CNT Éducation de Seine Saint Denis (93)
Bourse du travail de St Denis, 11 rue Génin, 93200 St-Denis
Tel : 06 37 18 19 72 Email : educ93@cnt-f.org

Nom : Prénom :
Profession : Statut :
Adresse :
Tel : Mail :